

LES CHEMINS DE LA CITOYENNETÉ

Programmation de la Fédération Française Pour l'UNESCO



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME 09 décembre 2017 à Paris

Ne manquez pas le rendez-vous incontournable des Clubs UNESCO : la journée mondiale des droits de l'homme ! Vous êtes nombreux à avoir déjà prévu votre venue à Paris, encore une belle journée à l'horizon !

N°2 - 2017/18

1. FORUM DES CLUBS SCOLAIRES - Matinée

Les Clubs Unesco de toutes les régions se rassembleront à la Mairie du 12^{ème} arrondissement pour échanger, s'exprimer et créer, le tout entrecoupé de présentations artistiques et autres surprises. En bref, une matinée faite par, pour et avec tous les jeunes engagés de nos Clubs, notamment les Clubs scolaires et le Conseil de la jeunesse.

Lieu : Salle des fêtes de la Mairie du 12^{ème}, 130 Avenue Daumesnil, 75012 PARIS. Métro Dugommier (ligne 6).

Contacts : 01 42 58 68 06 / contact@ffpunesco.org

2. DEBAT EN PLENIERE - Après-midi

La deuxième partie de la journée se tiendra dans un lieu encore secret. Les débats prendront forme avec un sujet phare d'actualité : la laïcité. Différents invités nous donneront matière à débattre... Informations supplémentaires à venir ! **Contact :** 01 42 58 68 06 / contact@ffpunesco.org

LES PETITES NOTES UTILES

La Fondation René Cassin

Cette fondation remplace l'Institut International des Droits de l'Homme et prend le nom complet d'Institut International des Droits de l'Homme - Fondation René Cassin.



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights

Elle vise à mettre en œuvre, en toute indépendance et dans un esprit scientifique et désintéressé, la **défense et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à travers l'enseignement et la recherche**. Basée à Strasbourg, la Fondation propose de nombreuses **formations** relatives aux droits de l'homme en lien avec des thématiques actuelles. La structure

organise également des **manifestations scientifiques** portant sur des thématiques liées aux droits de l'homme et soutient de nombreux événements académiques tout au long de l'année.

Plus d'informations sur : <https://www.iidh.org/> 2 allée René Cassin, 67000 Strasbourg / administration@iidh.org

Poster for tomorrow

Poster for tomorrow est une organisation basée à Paris qui a pour but d'encourager les personnes à créer des posters afin de stimuler le débat sur les questions de droits. L'affiche est un moyen d'attirer l'attention sur la censure dont souffrent les gens du monde entier.

Poster 4 tomorrow est devenu un mouvement international pour faire campagne pour le droit de chaque homme et femme à la liberté d'expression, pour l'abolition de la peine de mort, pour le droit à l'éducation, l'égalité des sexes, le droit au logement, le droit du travail... En six éditions, plus de 15 000 affiches de 133 pays ont été reçues et 400 expositions ont eu lieu sur les 5 continents.

Plus d'informations : <http://www.posterfortomorrow.org/fr>

16, Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris / 01 42 05 88 87 / info@posterfortomorrow.org

poster for tomorrow



L'expression « défenseur des Droits »

Le défenseur des droits est une autorité administrative indépendante de l'État, inscrite dans la constitution en 2011. Le défenseur a pour mission principale de défendre les personnes face à l'administration dont les droits ne sont pas respectés et de permettre l'accès aux droits à tous les citoyens. Nommé par le Président de la République pour une durée de 6 ans, il peut être saisi gratuitement par toute personne physique ou morale (société, association) qui estime que ses droits fondamentaux ne sont pas respectés directement, en rencontrant un délégué, par téléphone, par courrier voire même en ligne. L'actuel Défenseur des droits est Jacques Toubon, ancien Garde des Sceaux sous Jacques Chirac.

Plus d'informations : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

POUR ALLER PLUS LOIN !

René CASSIN, protagoniste fondamental de la DUDH

« Notre déclaration se présente comme la plus vigoureuse, la plus nécessaire des protestations de l'Humanité contre les atrocités et les oppressions dont tant de millions d'êtres humains ont été victimes à travers les siècles, et plus particulièrement, pendant et entre les deux guerres. »

René CASSIN

C'est par ces termes que René Cassin, illustre juriste, diplomate et homme politique français, présenta la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à la Tribune de l'ONU.

Alors membre de la Commission des Droits de l'Homme, René Cassin fut l'un des principaux rédacteurs de cette déclaration, qu'il inaugura devant les Nations du monde libre et qui fut adoptée à l'unanimité.

Sur les 58 Etats, aucun Etat ne s'est prononcé défavorablement contre l'adoption de la DUDH, même si 8 Etats ont tout de même choisi de garder le silence, préférant ainsi l'abstention à l'adoption. On y compte notamment, l'Afrique du Sud gangrénée de toute part par l'apartheid refusant l'affirmation au droit à l'égalité devant la loi sans distinction de naissance ou de race, ou encore l'Arabie Saoudite qui contestait l'égalité paritaire homme-femme.

Grand défenseur des droits de l'homme pendant les deux guerres mondiales qui ont frappé l'Europe pendant la première moitié du XX^{ème} siècle, il fut également l'artisan principal d'une France libre et d'une vision de la paix française, et c'est au Juriste français que l'on doit notamment la qualification d' "universelle" attribuée à la Déclaration. Il voulait ainsi souligner que les droits affirmés ne concernaient pas des citoyens, ressortissants d'Etats, mais bien l'ensemble des individus appartenant à ce monde, à une même fraternité.

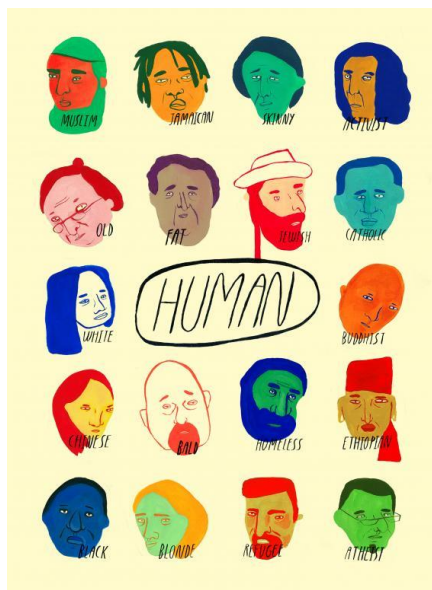
Il obtint le prix Nobel de la Paix pour son rôle actif dans la défense des Droits de l'Homme, ainsi que dans la diffusion et la mise en œuvre de la DUDH. Encore aujourd'hui, la DUDH s'impose comme pare-feu partout dans le monde.

Il obtint le prix Nobel de la Paix pour son rôle actif dans la défense des Droits de l'Homme, ainsi que dans la diffusion et la mise en œuvre de la DUDH. Encore aujourd'hui, la DUDH s'impose comme pare-feu partout dans le monde.

Pour en savoir encore plus : Cf. Vidéo « Stéphane Hessel raconte la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (11 décembre 2010) » (YouTube ou Dailymotion).

En quoi consiste la célébration de la journée internationale des Droits de l'Homme ?

Partout de par le monde, de San Francisco à Kobe, en passant par Paris ou Lagos, on célèbre chaque année le **10 décembre** : la Journée internationale des droits de l'Homme, mise en place en 1950.



Sophie Brakha,
All united against extremism, 2016,

Pourquoi une célébration le 10 décembre ?

C'est simple, le 10 décembre est une date hautement symbolique pour les Droits de l'Homme. Elle a été ainsi choisie en ce sens afin **d'honorer le jour de l'adoption par les Nations unies (58 Etats à l'époque) de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de sa proclamation le 10 décembre 1948.**

Tous les Etats composant l'Organisation des Nations Unies ainsi que toutes les organisations internationales sont invitées à participer aux festivités.

Encore aujourd'hui, notre Fédération tout comme ses nombreux Clubs continuent activement de travailler à la diffusion des valeurs de la DUDH au sein même de la société civile.

Pour notre Fédération, le 10 décembre constitue chaque année **une journée de rassemblement festive de tous les Clubs, notamment pour les scolaires.**

Malheureusement, en 2017, le non-respect des Droits de l'Homme est toujours quelque chose de courant. Il appartient à chacun de nous, au quotidien, de réagir et de lutter chaque fois qu'un des Droits de l'Homme est bafoué. **Un combat long et dur pour un résultat merveilleux !**

Anthony CHAN
Service Civique – promotion de l'engagement citoyen